

ATTENTION : PLACES LIMITÉES – INSCRIPTION OBLIGATOIRE

INSCRIPTION ET PAIEMENT SÉCURISÉ EN LIGNE :

<http://colloque-tini.conference.univ-poitiers.fr/>

INSCRIPTION PAR BULLETIN PAPIER ET PAIEMENT PAR CHÈQUE :

**Jean-Pierre DIONNET
CECOJI**

Hôtel Aubaret
15, rue Sainte-Opportune
86022 Poitiers cedex
Tél. : 05 49 36 64 40
Fax. : 05 49 36 64 49 ou 59
Courriel : cecoci@univ-poitiers.fr
Site Web : <http://www.cecoci.cnrs.fr>

TARIFS :

Inscription au colloque et au déjeuner : 75 € TTC

Inscription au colloque seul : 55 € TTC

Gratuité du colloque pour les universitaires et étudiants

Inscription au déjeuner : 20 €

COLLOQUE VALIDÉ AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE



POITIERS

25 JUIN 2010

COLLOQUE

LES TECHNIQUES INTERPRÉTATIVES DE LA NORME INTERNATIONALE

organisé par

le CENTRE D'ÉTUDES SUR LA COOPÉRATION JURIDIQUE INTERNATIONALE
(*CECOJI - UMR6224 – Université de Poitiers / CNRS*)

le CENTRE DE DROIT INTERNATIONAL DE NANTERRE
(*CEDIN - EA382 – Université Paris Ouest – Nanterre la Défense*)

le CENTRE MICHEL DE L'HOSPITAL
(*EA4232 – Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand 1*)

En partenariat avec la *Revue générale
de Droit International Public (RGDIP)*

Faculté de droit et des
sciences sociales de Poitiers
Amphithéâtre Hardoin



et les éditions Pedone



43, place Charles de Gaulle
86000 – Poitiers

9h – OUVERTURE DES TRAVAUX

Jean-Pierre GESSON, *Président de l'Université de Poitiers*
Joël MONNET, *Doyen de la Faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers*

MATINÉE

Sous la présidence d'Alain PELLET

Professeur à l'Université Paris Ouest – Nanterre la Défense
Membre et ancien Président de la Commission du droit international

9 h 15 – RAPPORT GÉNÉRAL

Carlo SANTULLI, *Professeur à l'Université Panthéon Assas (Paris II)*

9 h 45 – Première Partie

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR LES TECHNIQUES D'INTERPRÉTATION NORMATIVE

ASPECTS THÉORIQUES ET PHILOSOPHIQUES DE L'INTERPRÉTATION NORMATIVE

Pierre BRUNET, *Professeur à l'Université Paris Ouest – Nanterre la Défense*

TECHNIQUE INTERPRÉTATIVE ET SYSTÈMES DE DROIT

Benjamin REMY, *Professeur à l'Université de Poitiers*

Discussion

Pause

11 h – Deuxième Partie

REFLEXIONS GÉNÉRALES SUR LES TECHNIQUES INTERPRÉTATIVES DE LA NORME INTERNATIONALE

LES TECHNIQUES INTERPRÉTATIVES DE LA CONVENTION DE VIENNE SUR LE DROIT DES TRAITÉS

Olivier CORTEN, *Professeur à l'Université libre de Bruxelles*

LES TECHNIQUES INTERPRÉTATIVES NON JURIDICTIONNELLES DE LA NORME INTERNATIONALE

Rolf Einar FIFE, *Conseiller juridique du Ministère norvégien des Affaires étrangères, Président du
CADHI (Comité des Conseillers juridiques du Conseil de l'Europe sur le droit international public)*

L'INTERPRÉTATION ÉVOLUTIVE DE LA NORME INTERNATIONALE

Giovanni DISTEFANO, *Professeur à l'Université de Neuchâtel*

Discussion

Déjeuner

APRÈS-MIDI

Sous la présidence de Gilbert GUILLAUME
Ancien Président de la Cour internationale de justice

14 h – Troisième Partie

REGARDS CROISÉS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES INTERPRÉTATIVES DE LA NORME INTERNATIONALE

TABLE RONDE

LES TECHNIQUES INTERPRÉTATIVES DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Mathias FORTEAU, *Professeur à l'Université Paris Ouest – Nanterre la Défense*

Discutant : Ronny ABRAHAM, Juge à la Cour internationale de justice

LES TECHNIQUES INTERPRÉTATIVES DES TRIBUNAUX PÉNAUX INTERNATIONAUX

Muriel UBEDA-SAILLARD, *Docteur en droit, Université Paris Ouest – Nanterre la Défense*

Discutant : Flavia LATTANZI, Juge ad litem au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie

LES TECHNIQUES INTERPRÉTATIVES DU CIRDI

Franck LATTY, *Professeur à l'Université d'Auvergne (Clermont-Ferrand 1)*

*Discutant : Loretta MALINTOPPI, avocate aux barreaux de Paris et de Rome, Vice-Présidente de la
Cour internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale*

Pause

LES TECHNIQUES INTERPRÉTATIVES DES JURIDICTIONS COMMUNAUTAIRES

Jean-Marc THOUVENIN, *Professeur à l'Université Paris Ouest – Nanterre la Défense*

Discutant : Michel ROMNICIANU, Référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne

LES TECHNIQUES INTERPRÉTATIVES DES ORGANES DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Sébastien TOUZÉ, *Professeur à l'Université de Poitiers*

Discutant : Françoise TULKENS, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

18 h – CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Philippe WECKEL

Professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis